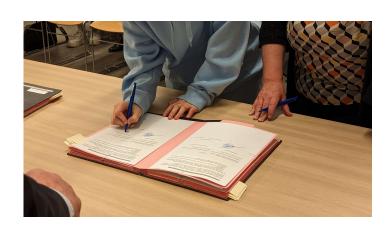


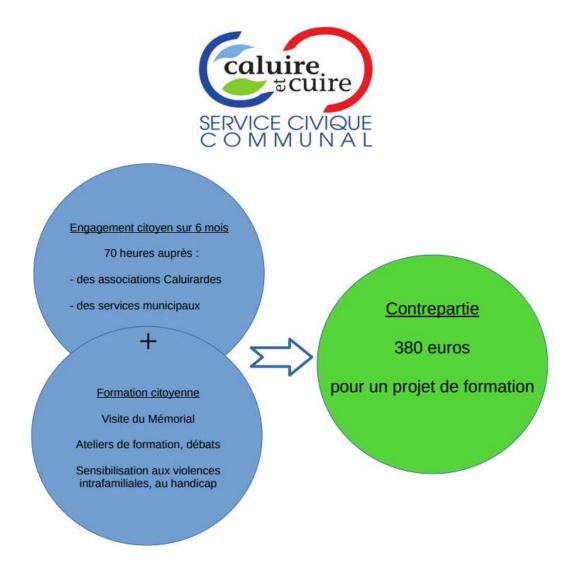
Réunion d'information 8 novembre 2023







Caluirard(e)s de 16 à 20 ans ?





Le Service Civique Communal

- C'est avant tout un engagement citoyen, au service des habitants de la commune.
 - Missions auprès de services ou partenaires
 - Formation citoyenne
- Pour les jeunes Caluirards de 16 à 20 ans.



Le Service Civique Communal

- Pour les jeunes :
 - → découvrir le fonctionnement de la Ville et de ses partenaires
 - → une première expérience à valoriser dans son CV

 Pour les associations et services municipaux : un échange et un partage d'expérience toujours très riches.



Inscriptions

- Deux sessions par an, chacune d'une durée de 4 à 6 mois :
 - Session de printemps de février à juillet.
 - inscriptions le 1^{er} jour des vacances d'automne précédentes.
 - Session d'automne de juillet à décembre.
 - inscriptions le 1^{er} jour des vacances de printemps précédentes.
- Les dossiers d'inscription sont à retirer à :
 - l'accueil de l'hôtel de Ville
 - Caluire Jeunes, 11 rue de l'Oratoire.



En pratique

Le contrat : Les jeunes doivent effectuer **70 heures de missions citoyennes** dans les associations Caluirardes ou les services municipaux.

Les missions sont programmées hors temps scolaire :

- Week-ends
- Vacances scolaires
- Exceptionnellement les soirs de semaine



Vigilance

Le service civique est un engagement citoyen

- Les missions sont à faire *en plus* des autres activités scolaires et périscolaires !
- Il faut veiller à maintenir la disponibilité tout au long de la session.
 - \rightarrow Toute mission non menée à son terme compromet le maintien du jeune sur le dispositif



Déroulement

Deux cérémonies citoyennes :

- Signature de la Charte d'engagement au lancement de la session,
- Remise des brevets citoyens par Monsieur le Maire à l'issue de la session.





La formation citoyenne

- Pour chaque session, une formation citoyenne est proposée par les médiateurs du Mémorial Jean Moulin.
- Elle est destinée à tous les jeunes de la session, elle fait partie intégrante du parcours.
- Exemple de contenu :

Visite guidée du mémorial,

Ateliers « Citoyenneté et engagement » et « Comment fabrique-t-on une loi ? »

Rencontre avec les Anciens Combattants du Souvenir français,

Participation aux commémorations.





Les missions

Les partenaires :

- Les associations Caluirardes : Secours Populaire, Partage et Amitié,
 Maison de quartier, Centres sociaux, Secours Catholique, Association des étudiants de Sciences Po Lyon, ...
- Les services municipaux de la ville : Politiques culturelles, Médiathèque, parcs et jardins, Caluire jeunes, Caluire Juniors, ludothèque, résidence Marie Lyan...

Exemples de temps forts :

- Commémoration des 80 ans de l'arrestation de Jean Moulin,
- Biennale de la danse,
- 40 ans des Journées européennes du patrimoine,
- Entretiens Caluire et Cuire Jean Moulin fin septembre 2023.



Contrepartie

La commune aide les jeunes à financer un projet, en lien avec leur projet professionnel.

- 380 euros
- Versés directement à un prestataire
- A utiliser dans l'année suivant la fin de la session



La 27^{ème} session : les dates à retenir

- Date limite de réception des dossiers
 - > vendredi 17 novembre
- Entretiens individuels avec chaque jeune candidat(e)
 - > novembre et décembre
- Cérémonie citoyenne
 - > mercredi 14 février 2024 à 18h30
- Réalisation des missions entre février et juillet 2024
- Remise des Brevets citoyens
 - > Début juillet 2024 Date à préciser.



La 27^{ème} session : Votre interlocuteur

Antoine Rolland au 06 71 33 27 10

Une adresse mail de contact :

s.civiquecommunal@ville-caluire.fr



Merci de votre attention